



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Quel gâchis !

L'amour de Dieu pour nous, en nous sanctifiant par la grâce, a dit son dernier mot. Il y a quelque chose de grand pour l'amour, c'est de répandre sa bienfaitante gratuité sur nous. Mais il y a quelque chose de plus grand encore, c'est d'exercer cette bienfaitante gratuité sur une créature pécheresse et infidèle, celle que symbolise le sourd et muet.

L'état actuel du monde nous met, certes, en présence de l'œuvre créatrice, en présence de l'élévation de la créature intelligente à l'ordre surnaturel, mais aussi en face du péché. Le péché pose un problème, et ce problème s'éclaire aussi d'une façon toute particulière à la lumière de la doctrine de l'amour infini. Comment Dieu, en effet, peut-il permettre que le désordre du péché s'introduise dans son œuvre ? N'est-ce pas le scandale qui nous touche ? Dieu créateur semble ne pas pourvoir à l'ordre dans sa Création : il semble consentir à ce que cette Création soit bouleversée par la révolte de la plus parfaite de ses créatures. Est-il alors un Dieu sage ?

Que répondre à cela ?

D'abord, il convient que nous, créatures intelligentes, soyons laissées à notre libre-arbitre et, de ce simple fait, la faute est possible. « Toute créature rationnelle, écrit saint Thomas, si on la considère dans la condition naturelle qui lui revient en propre, est susceptible de pécher ». Les principes, en effet, qui commandent son action morale,

lui sont de quelque façon extrinsèques et ne s'identifient pas avec elle. La volonté a besoin de les assimiler par des habitudes vertueuses qui la conformeront à sa loi, mais lui laisseront toujours une marge de défaillance possible. Par exemple, un artisan, s'il veut réduire les risques de malfaçon dans son œuvre, devra assouplir sa main et la plier aux règles de son art. Il est donc dans la nature même des choses que le péché vienne à se produire. Dieu, Lui-même, ne pourrait y faire obstacle de façon absolue que par une intervention extraordinaire de sa Providence, ce qui ne semble pas conforme à sa Sagesse : une telle conduite d'ailleurs ne conviendrait même pas à son amour, s'il est vrai que cet amour trouve, dans le fait du péché, le moyen de se manifester avec plus d'éclat.

Le cas se révèle très différent selon qu'il s'agit de l'ange ou de l'homme.

Liberté et péché de l'ange

L'ange n'échappe pas à la condition de toute créature douée d'intelligence : il peut pécher, à tout le moins dans l'ordre de la grâce ; mais il lui revient en propre de se fixer irrévocablement dans sa faute. Pour le comprendre, il suffit de rappeler que le mode, la manière du vouloir, est proportionné au mode de la connaissance : ce que l'intelligence est en clarté, la volonté l'est en désir. Or le mode de la connaissance chez l'ange est intuitif. C'est-à-dire que d'un seul regard de son esprit, connaissant

immédiatement son objet, l'ange saisit aussitôt tous les motifs qu'il peut avoir de le poursuivre ou de le repousser. Se décidant en pleine lumière, il n'a plus aucune raison de revenir sur sa décision. C'est ainsi par exemple, que dans l'ordre humain, on voit que plus un homme est intelligent, plus ses choix sont fermes et immuables car il sait parfaitement ce qu'il veut. L'ange est tout intelligence : ayant perçu une fois pour toutes – dans une lucidité d'esprit totale – les motifs qu'il avait de se soustraire à sa fin surnaturelle, ayant agi par un mouvement purement volontaire et d'aucune façon passionnel, il ne peut modifier sa détermination ; il est inflexible dans son vouloir. Une grâce de conversion pour lui serait proprement miraculeuse ; elle irait à l'encontre de sa nature même. Ce

Page 1 Editorial M. l'abbé X. Beauvais

Page 4 L'apostolat de la soutane
par Mgr B. Tissier de Mallerais

Page 6 L'habit et le moine
par M. l'abbé N. Cadiet

Page 8 Le pape des lumières ?
par M. l'abbé N. Portail

Page 11 Vatican II sous influences
par M. l'abbé Ph. Bourrat

Page 12 Une envie de politique ?
par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 14 La messe et les enfants
par Madeleine Olivereau

Page 15 Non à la C.A.O.
par M. l'abbé B. Storez

Page 16 Activités — Annonces

qui est requis ici de la part de Dieu, c'est le rétablissement de l'ordre; et Dieu y pourvoira en châtiant l'ange rebelle. Les droits et les revendications de l'amour infini qui constituent sa justice l'exigent. Et c'est encore en fin de compte, l'amour qui doit avoir ce dernier mot.

Et l'homme ?

Tout autre est notre cas : le cas de la créature humaine. Nous, nous parvenons à la vérité avec peine, par de nombreux efforts et avec de continus risques d'erreur aggravés par les passions de notre nature sensible. Les motifs de nos décisions n'ont pas cette clarté et cette fermeté que nous découvrirons chez l'ange.

En conséquence, notre volonté ne s'attache pas à l'objet qui lui est présenté d'une façon immuable et inflexible. Que d'autres motifs, qui n'avaient pas été considérés d'abord, viennent à se présenter, et l'objet apparaîtra dans une lumière nouvelle : ce qu'aujourd'hui nous désirons passionnément, sera demain repoussé avec la même ardeur. Voilà notre infériorité par rapport à l'ange, mais voilà aussi la raison qui rend possible notre recours en grâce. Car, tant que nous sommes en cette vie, nous pouvons passer du mal au bien, du péché à la vertu et, même si nous étions descendus au dernier degré de la déchéance morale, il nous resterait encore la possibilité de trouver, dans les larmes du repentir, un espoir de réhabilitation. C'est précisément cette condition de notre humaine faiblesse qui va permettre à l'amour infini de



Le bon pasteur avec la brebis perdue (Ph. de Champaigne)

révéler le trésor de ses insondables richesses. Car, si le péché donne à Dieu l'occasion d'une effusion d'amour plus magnifique encore que dans le don de la grâce, l'existence de ce péché et les inévitables désordres qui s'ensuivent, ne prennent plus à nos yeux cette apparence d'un bouleversement du plan créateur, incompatible avec la sagesse et la puissance divine elle-même. Le mystère se fait plus accessible et nous pouvons sans trembler, le regarder en face. Et c'est ce qui advient dans le cas présent. Sans le péché, nous n'aurions pas connu les extrêmes limites où peut se porter l'amour infini. On aurait pu rêver une union de Dieu avec sa créature plus intime que celle de la grâce sanctifiante : Dieu aurait pu réaliser

l'incarnation même en dehors du péché, comme une effusion purement gratuite de son amour. Mais, nous n'aurions jamais connu un Dieu se faisant homme pour souffrir et mourir sur une croix. L'amour infini ne se serait pas révélé dans toute l'étendue de sa justice et de sa miséricorde : nous n'aurions pas su ce qu'est l'amour médiateur. Le péché ouvre à Dieu ces possibilités d'amour.

L'obscurité du péché

Mais qu'est-ce que le péché ? Une offense de la créature intelligente envers son Créateur ; un outrage de cette créature, particulièrement choyée et enrichie de tous les dons de la grâce par un amour sans borne à l'égard de son Père. Quand nous avons dit que le péché est une offense infinie à l'Amour infini, nous avons tout dit : et cependant nous ne comprenons pas ce mystère effrayant de la faute. Il faudrait, en effet, comprendre l'amour infini en Lui-même, pour saisir ce que peut être une révolte contre cet amour. Il faudrait au moins que l'Esprit divin, Lui-même, par son action en nos âmes, nous porte à scruter la profondeur de cet abîme de désordre et de misère. Il le fait parfois dans les âmes, en se servant du don de crainte et les saints qui, sous la lumière de Dieu, ont eu l'intuition de la nature du péché, en ont ressenti une horreur indicible. Sainte Thérèse d'Avila, par exemple, avoue que, sans un secours spécial d'en-Haut, elle n'aurait pu supporter, sans mourir, la vue d'une âme en état de péché mortel. En dehors des illuminations de l'Esprit-Saint, nous en sommes souvent réduits à des conceptions froides et abstraites. Et, si nous voulons éprouver quelque horreur du péché, rien de plus fructueux que la contemplation de la Passion du Christ : elle nous fait mesurer l'étendue et l'intensité des souffrances que le Fils de Dieu a dû endurer pour expier nos péchés à notre place. L'enfant qui a été immensément aimé par son père, qui lui est redevable de tout ce qu'il a reçu, ne commet-il pas, s'il se révolte, une offense à la mesure même de l'amour dont il a été l'objet ? La justice humaine d'autrefois était impitoyable devant le crime de l'enfant qui attentait à la vie de son père. Or, Dieu est notre Père à

Une aide précieuse pour le Carême



- une lecture pour chaque jour
- quelques points pour centrer notre prière
- des idées de sacrifices dans de nombreux domaines

Disponible
à la table
de presse

Un livret que tous les enfants devraient avoir entre les mains pour s'en servir chaque jour.

un titre infiniment plus élevé que nos pères charnels. Vous avez tout reçu de son amour, au-delà même de ce que vous étiez en droit d'espérer, Dieu a voulu vous associer à sa vie intime, vous rendre participants de sa propre nature. Que demande Dieu en retour ? D'être aimé dans un acte pleinement libre et spontané. L'amour, lorsqu'il se donne librement, veut aussi – de la part de l'être aimé – un acquiescement libre et sans violence. C'est le seul hommage qui soit digne de lui et qui réponde vraiment au don qu'il fait de tout lui-même. Ayant à l'origine, établi l'homme dans la pleine possession de ses facultés, intelligence et volonté : lui ayant donné la maîtrise sur sa sensibilité et sur toute la création, Dieu avait le droit de demander à l'homme cet acte d'adoration soumise qui est la réponse de l'amour comblé à l'amour qui comble. Et l'homme consciemment, librement, s'est refusé à cette réponse. Ebloui de ses propres richesses, les faisant siennes au lieu de les rapporter à Dieu, l'homme s'est cru son propre maître et, dans un orgueil insensé, il a refusé l'obéissance de l'amour. C'est l'histoire d'Adam, mais c'est aussi l'histoire de tout pécheur qui s'aime lui-même jusqu'au mépris de Dieu.

La liberté de ne pas aimer

Il y a dans tout péché un amour conscient qui se refuse. Il y a une liberté qui s'exalte et se révolte et c'est cela qui est grave ; c'est cela qui constitue l'offense. Là où il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de faute ; et dans la mesure où, sous la violence des passions, ou des contraintes extérieures, la liberté est diminuée, la faute s'en trouve par le fait amoindrie. Le pécheur, en s'insurgeant contre Dieu, tend ni plus ni moins à Le supprimer et à Le détruire, car le péché est la négation pratique de Dieu ; il est le refus que Dieu soit ce qu'Il est, c'est-à-dire l'Être absolu et le premier auquel tous les êtres doivent se référer. Il enlève à Dieu sa prérogative de fin dernière pour la reporter sur une créature. Révolte impuissante sans doute et qui le plus souvent n'affleure même pas la conscience du pécheur entraîné par ses passions, mais révolte qui n'en est pas moins contenue dans le fait d'aller à l'encontre de Dieu et de son vouloir.

Par ailleurs, en refusant à Dieu sa soumission et son amour, le pécheur bouleverse le plan créateur. S'il se détourne de Dieu, en effet, c'est pour se tourner vers les créatures et les faire servir indûment à ses propres fins. Il s'érige en maître absolu des choses, les contraint à sa propre loi pour en user et en abuser à sa guise.

De ce fait, il introduit un immense désordre dans le monde. Car les simples créatures se trouvent heurtées et entravées dans leur retour naturel à Dieu ; et de leur côté les hommes voient le péché, par son influence corruptrice, faire obstacle à l'amour qui les portait vers Dieu, à cette charité mutuelle qui mettait en eux la paix et la concorde. Le second péché mentionné par la Bible aux premiers âges de l'humanité, fut le meurtre d'Abel par Caïn. Facteur de désordre, le péché est aussi facteur de haine. L'histoire du péché dans le monde se résume en ces deux mots, et elle n'est hélas que trop manifeste. Déjà nous entrevoyons les immenses consé-

quences d'une faute qui, parce qu'elle est révolte contre Dieu, devient destructrice de son œuvre. Faute contre un amour qui est essentiellement diffusif de soi, le péché entreprend de s'opposer à ces effusions de l'amour, de les bouleverser, de les contrecarrer et d'en arrêter le bienfaisant exercice. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer un instant les effets dans le monde de tous les péchés d'orgueil, de luxure, de jalousie, d'envie, de colère et de haine. Puisque tous ces péchés pris ensemble constituent le grand désordre au milieu duquel nous vivons, c'est donc que chacun, pris à part, porte le poids d'une responsabilité écrasante dans cette destruction de l'œuvre de Dieu. C'est donc l'heure de se souvenir de ce mot *Ephetha*, c'est-à-dire « ouvre-toi ». Ouvre-toi à la grâce, bannis le péché pour n'être plus responsable de cet immense gâchis, de cette outrageante destruction de l'œuvre de Dieu.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Conférences de Carême

Par Monsieur l'abbé Thierry Gaudray

13 mars (1^{er} dimanche de Carême)

L'espérance et les promesses divines

20 mars (2^e dimanche de Carême)

L'espérance et les autres vertus théologales

27 mars (3^e dimanche de Carême)

L'espérance et l'amour désintéressé

3 avril (4^e dimanche de Carême)

La joie de l'espérance

10 avril (1^{er} dimanche de la Passion)

L'espérance et la crise dans l'Eglise

17 avril (2^e dim. de la Passion – dim. des Rameaux)

L'espérance, la Croix et l'épanouissement personnel

Vêpres à 16h30 – Conférence de Carême à 17h00
suivie du Salut du T.S. Sacrement à 18h00

Prises de soutane

Le 2 février 2011, notre église a eu l'inestimable privilège d'accueillir la cérémonie des prises de soutane du séminaire Saint-Curé d'Ars de Flavigny.

Devant un clergé fourni et une assemblée nombreuse, seize jeunes gens ont reçu la livrée du Seigneur.

Juste retour des choses, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, long-

temps chapelle de séminaire et témoin d'ordination des lévites du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a servi de chapelle de séminaire.

À cette occasion – inédite – *Le Chardonnet* insère dans ses colonnes le sermon de S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerais à l'occasion des prises de soutane et un article de M. l'abbé Nicolas Cadiet, professeur au séminaire d'Ecône sur le sens de l'habit ecclésiastique.

L'apostolat de la soutane

Sermon de S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerais
le 2 février 2011 à Saint-Nicolas-du-Chardonnet
à l'occasion des prises de soutane *

Mes bien chers Frères,

Nous sommes tout à fait reconnaissants à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et à son curé, de nous accueillir, d'accueillir le séminaire de Flavigny pour cette cérémonie de prise de soutane.

Cette Fête de la Sainte Vierge, de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et de la Purification de Notre-Dame nous semble tout à fait adaptée à cette prise de soutane. En effet, chers jeunes gens, vous venez vous offrir et vous consacrer au Seigneur, comme la Sainte Vierge et saint Joseph apportant l'Enfant-Jésus en ce temps-là pour Le consacrer, puisqu'Il était le premier né de la Famille, le premier né de la Sainte Vierge – et Il restera l'Unique de la Sainte Vierge – Il devait donc être consacré au Seigneur. Il était la part du Seigneur mais Il était déjà le Consacré par excellence depuis le premier instant de Son Incarnation, quand la divinité vint oindre totalement Sa Sainte Humanité pour en faire le prêtre par excellence. Ensuite la Sainte Vierge et saint Joseph devaient Le racheter avec des pièces d'argent et le sacrifice de deux colombes pour pouvoir Le garder. Alors, ils firent le rite de rachat mais, bien entendu, il n'était pas question de Le retirer de Sa consécration à Dieu.

Jésus restait le Consacré, le Prêtre par excellence.

Telles sont les dispositions, chers amis, que vous avez aujourd'hui : vous consacrer à Dieu et ne pas ensuite supprimer cette consécration. Vous allez pour cela revêtir la soutane, l'habit du

ment de transformer l'extérieur de votre être qui correspondra à la transformation intérieure qui s'est déjà produite quand vous avez décidé d'entrer au séminaire. Émouvante également pour vous, chères familles, qui allez voir évidemment vos garçons sous un autre aspect, un peu intimidant et en même temps très édifiant, et qui vous aidera pour avancer vers Dieu.

Parlons un petit peu de la soutane et du témoignage qu'elle porte. Il est dit dans la prophétie du prophète Malachie, que nous avons lue tout à l'heure, et qui préfigure la présentation de Jésus au Temple, que le Seigneur viendra Lui-même dans Son Temple – c'est une



clerc, bien que vous deviez seulement recevoir la tonsure dans un an. C'est l'habit du clerc, l'habit du futur prêtre et cette cérémonie est très émouvante pour vous, chers jeunes gens, qui, avec impatience, une sainte impatience, attendez depuis quelques mois ce mo-

çon nouvelle, spéciale – dans le but de purifier les Fils de Lévi, comme l'or et l'argent au feu afin qu'ils offrent à Dieu des sacrifices comme aux jours antiques afin que le sacrifice de Juda

* Le style oral a été conservé

Jérusalem, c'est à dire de l'Église, plaise au Seigneur. Donc il s'agit d'une rénovation du sacerdoce. Bien entendu, dans la Sainte Écriture, il s'agit de la disparition du sacerdoce ancien et de l'apparition du sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais aujourd'hui, chers jeunes gens, cela signifie la conservation du sacerdoce de toujours. Aujourd'hui, le Seigneur, spirituellement, revient en cette fête de la Présentation pour purifier les Fils de Lévi grâce à cette petite armée de la Fraternité Saint-Pie-X, grâce à Mgr Lefebvre, pour purifier le sacerdoce catholique et lui restituer son identité. Voilà la signification profonde de votre prise de soutane et vous en êtes bien conscients. Vous voulez plus tard participer au sacerdoce authentique de Notre Seigneur Jésus-Christ pour offrir un sacrifice pur et saint et agréable à Dieu, à savoir : le Sacrifice de la Croix, renouvelé de façon non sanglante sur l'autel. C'est au travail de la rénovation du sacerdoce catholique que vous voulez travailler. Telle est la mission que la divine Providence nous a assignée, sans mérite de notre part.

Mgr Lefebvre a toujours été pénétré du besoin de sanctifier le sacerdoce. Quand, il y a cinquante ans, il a assisté aux premières manifestations de la laïcisation du sacerdoce, des prêtres quittant leur soutane en 1960, il a décidé, dès qu'il serait libre, de fonder un séminaire traditionnel pour continuer le sacerdoce authentique de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La soutane riche de symboles

Votre soutane est riche d'enseignement, chers jeunes séminaristes. Notre fondateur, dans les statuts de la Fraternité et aussi dans différents écrits, nous décrit les fruits merveilleux de la soutane que, malheureusement, les prêtres modernes adoptant le *clergyman* ou l'habit civil, ont complètement perdu de vue. Je me souviens très bien que Mgr Lefebvre nous disait : « Votre soutane est votre habit religieux parce que le prêtre est le religieux de Dieu ».

Donc considérez-vous comme des religieux, spirituellement ; votre soutane est votre habit religieux, donc vous ne

la quitterez pas, sauf s'il y a des persécutions qui vous obligent à la quitter. C'est votre habit religieux qui exprime par conséquent que vous vous retirez du monde, que vous êtes mis à part par le Seigneur pour revenir dans le monde et prêcher aux fidèles.

La haine du monde pour la soutane

Et c'est pour cela que le monde va vous détester. Le monde n'aime pas la soutane. La soutane exprime la séparation du monde. Le prêtre n'étant plus un homme comme les autres, il est re-



tiré du monde comme dit Jésus dans le discours après la Cène : « Je vous ai retirés du monde, et ensuite : Je vous envoie à nouveau dans le monde ». Donc il y a cette séparation que vous avez décidée en entrant au séminaire qui est un renoncement, un sacrifice, déjà. Vous renoncez à une vie de famille, vous renoncez à un mariage légitime. Vous renoncez à certaines joies du monde qui sont licites. C'est un sacrifice. Vous le savez. Et ce sacrifice durera toute votre vie. Voyez la Sainte Vierge : elle est heureuse en entendant les paroles de foi et de joie du vieillard Siméon qui s'exclame : « Seigneur, enfin je vois Votre Sauveur que j'attendais toute ma vie, maintenant je n'ai plus qu'à mourir de joie » (...) En même temps, c'est la peine de la Sainte Vierge entendant ces paroles de Siméon : « Un glaive de douleur percera votre âme », et « Cet Enfant sera un signe de contradiction ».

Vous serez un signe de contradiction, chers amis, par votre soutane. Souvent, vous entendrez des ricanelements, des critiques, des moqueries, peut-être même quelquefois de la part de prêtres. Mais vous ne rougirez pas de votre soutane. Vous en ferez une profession. C'est ce que Mgr Lefebvre disait : « La soutane est un témoignage et une prédication, un sermon, sans parole », parce qu'elle prêche la présence de Jésus dans le monde ; dans un monde laïcisé, Jésus est toujours présent et veut régner. Voilà votre profession silencieuse. Elle prêche aussi la pénitence par sa couleur noire, par sa forme ample qui cache les

formes du corps. Elle prêche la pénitence, le renoncement ; voilà cette prédication que le monde, le monde mauvais qui appartient au démon n'aime pas, et que vous donnerez.

La soutane est premièrement un témoignage, une prédication. Ensuite la soutane éloigne les esprits mauvais et ceux qui leur sont soumis, disait Mgr Lefebvre. Le démon ne supporte pas la soutane. Elle éloigne les esprits mauvais. Vous ne pourrez pas vous permettre d'aller n'importe où avec la soutane. Elle vous protégera de quantité d'occasions de péchés auxquels on est exposé dans le monde et auxquels le prêtre ne peut pas s'exposer. Gardez la soutane, la soutane vous gardera.

Ensuite, la soutane attire les âmes bien nées, même les âmes qui ne croient pas, même les incroyants, la soutane attire les cœurs, la soutane attire les âmes droites et généreuses. Souvent,

vous entendrez dire cela : « Ah, enfin, un vrai prêtre ! » Quelqu'un dans la rue vous dira : « Ah, enfin, un vrai prêtre ! Je ne savais pas que cela existait encore ! » « Moi je ne suis pas pratiquant, vous dira-t-on, mais si je viens à mourir, c'est vous que j'appellerai à mon chevet. » « Voilà, un vrai prêtre ! » Vous entendrez cela parce que les âmes bien nées sont attirées par l'homme de Dieu que vous serez.

Et par conséquent, disait Mgr LeFebvre, en cela la soutane facilite grandement l'apostolat. (...) Je me souviens qu'un jour, j'étais dans la rue, à Paris ; une maman et son enfant me croisent et le petit me montre du doigt (...) en disant : « Jésus, Jésus ! » Il avait raison,

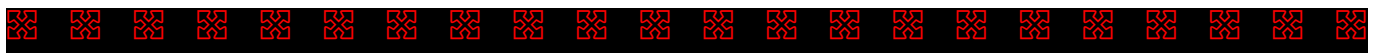
ce petit, et la maman disait : « Chut ! Chut ! Tais-toi ! » Je disais : « Non, il a raison. Le prêtre c'est Jésus ».

La soutane facilite l'apostolat. Elle montre Jésus. Alors qu'un prêtre camouflé ne montre plus Jésus. Il a du mal à entrer en conversation avec ses compatriotes. Un prêtre en civil, comment peut-il adresser la parole à quelqu'un ? Il est camouflé ! Vous ne serez pas des prêtres camouflés. (...) Un jour, j'étais dans l'avion, c'était juste après la destruction des tours de New-York. Évidemment dans l'avion, on n'était pas à l'aise à ce moment-là. Alors, le passager qui était à côté de moi, me dit : « Je suis en sécurité avec vous ». Voilà, il avait compris que j'étais prêtre. Une

autre fois, à l'aéroport de Buenos-Aires, j'étais en soutane et quelqu'un vient : « Padre, est-ce que vous pourriez me confesser ? (...) Nous allons nous asseoir sur un banc dans un coin et j'ai entendu la confession. Une confession magnifique... que je ne vous raconterai pas, mais une grâce, une grâce extraordinaire. La soutane fait des merveilles.

Alors, chers amis, gardez votre soutane ! Vive la soutane ! Et vive votre futur sacerdoce sous la protection de la Très Sainte Vierge Marie, la Mère du prêtre et par conséquent, la Mère du futur prêtre !

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il. ✱



L'habit et le moine

— Abbé Nicolas Cadiet —

Les regards curieux qui sa-
luent le passage d'une sou-
tane dans la rue s'accompagnent
parfois d'une question : « vous
êtes moine ? »

On hésite alors à se lancer dans les distinctions requises : trop heureux que le passant ait au moins reconnu l'homme de Dieu.

Cela dit, il est bon de reconnaître la différence essentielle entre deux sortes d'hommes de Dieu : les religieux et les prêtres. Car l'habit seul ne suffit pas toujours à faire la différence. Dans notre Fraternité, c'est seulement la retombée de la ceinture qui distingue le frère du prêtre ou du séminariste.

La différence apparaît

beaucoup plus nettement dans les cérémonies qui font les prêtres et les religieux. La liturgie est en effet une précieuse école de doctrine, efficace parce qu'admirablement expressive. Nous nous proposons d'en donner un exemple en comparant le cérémonial de l'ordination sacerdotale et celui de l'émission des vœux des Frères



(source L'PI)

de la Fraternité Saint Pie X.

Qui a l'initiative ?

A la Messe d'ordination sacerdotale, entre l'épître et l'évangile, le Pontife reçoit la requête suivante : « Révérendissime Père, notre sainte Mère l'Eglise vous prie d'élever les diacres ici présents à l'Ordre de la prêtrise. »

C'est donc l'Eglise qui demande à l'évêque de procéder à cet acte de son ministère. La raison en est que le sacerdoce est un pouvoir ordonné au bien de l'Eglise et de ses fidèles : c'est pour exercer le culte public de l'Eglise (la Messe et l'Office divin), et pour pourvoir aux besoins de ses enfants, que l'Eglise se donne des prêtres. Et c'est pourquoi elle confie

à l'un de ses pasteurs le soin de leur conférer la dignité et les pouvoirs correspondants par le moyen du sacrement de l'Ordre.

Lorsque des membres de la Fraternité sont admis à prononcer les trois vœux de religion : pauvreté, chasteté et obéissance selon les statuts de l'Institut, voici comment s'adresse à eux celui qui est chargé de recevoir leur engagement religieux : « Chers Frères, que demandez-

vous de la bonté du Seigneur ? » A quoi ils répondent en disant leur désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse.

L'engagement religieux procède donc en premier lieu du désir du sujet de se consacrer à Dieu. Car le souci du religieux est de travailler à sa propre sanctification, en recourant au moyen le plus efficace, le renoncement à tout ce qui favorise la triple concupiscence : la chasteté contre la concupiscence de la chair, la pauvreté contre celle des yeux, et l'obéissance contre l'orgueil. Ce renoncement, pour être ferme, est scellé par un changement d'état de vie dans la société qu'est l'Eglise : le religieux s'est engagé publiquement à un mode de vie distinct de celui des autres baptisés, qui lui donne des droits et des devoirs spéciaux.

Ainsi dans l'institution des prêtres, l'Eglise se donne des collaborateurs pour rendre à Dieu en son nom le culte liturgique et pour travailler au salut des âmes. Dans la réception des vœux de religion, l'Eglise sanctionne le désir de perfection d'un baptisé par l'admission dans un état de vie plus exigeant, où il pourra travailler à loisir à devenir un saint. Le prêtre travaille à faire des saints, le religieux travaille à devenir tel lui-même.

Qui est accepté ?

Le Pontife invité par l'Eglise à conférer à des diacres la consécration sacerdotale doit vérifier que les candidats ont les qualités requises : « Savez-vous s'ils sont dignes ? » Après une réponse favorable de celui qui est le plus à même d'en juger, il rend grâce à Dieu et décide d'accéder à la demande de l'Eglise : il les choisit, comme Notre-Seigneur a choisi ses Apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis, et établis pour que vous alliez et portiez du fruit. » (Jn 15, 16) « Personne ne s'arroge cet honneur, mais celui qui est appelé par Dieu, comme Aaron. » (Héb. 5, 4) Le juge, dont la décision vaut pour celle de Dieu, c'est l'évêque, à qui a été confiée la redoutable charge de choisir ceux à qui cette dignité sera conférée. Comme le rappelle le catéchisme, il ne doit y appeler que des candidats ayant la science et la vertu nécessaires, et dont il a pu juger l'intention droite. Mais il n'y a pas, à proprement parler, de droit à être ordonné, comme il y aurait un droit de

l'étudiant à recevoir le diplôme sanctionnant la fin de ses études s'il les a bien menées : l'évêque choisit ses collaborateurs et pourrait refuser un candidat pourtant capable. Ce pouvait être le cas lorsqu'un diocèse avait trop de prêtres pour donner du travail à tous – cas improbable aujourd'hui.



Comment le supérieur religieux juge-t-il s'il doit accepter ou non la requête d'un baptisé désirant embrasser l'état de perfection ? « Connaissez-vous les obligations auxquelles vous engagez ces vœux, en particulier la pratique des vertus de pauvreté et d'obéissance et l'observation de la chasteté parfaite et êtes-vous résolu à les remplir ? » Il n'est pas nécessaire que le sujet ait déjà la perfection du religieux, il faut qu'il ait la ferme intention d'y tendre. Alors l'essentiel des dispositions est présent. Le supérieur religieux n'a plus qu'à s'assurer que l'admission du candidat ne présente pas d'autre contre-indication (il n'y a plus de place dans le monastère, le candidat n'a pas la santé suffisante, etc.)

Dans tous les cas, le sujet doit admettre d'être jugé par les supérieurs compétents, soit sur sa capacité à exercer dignement – s'il était possible – les fonctions du sacerdoce, soit sur le bon espoir qu'il donne de tendre efficacement vers la sainteté.

La consécration

Les candidats au sacerdoce une fois choisis, vont recevoir de l'évêque les

pouvoirs liés à leur dignité par le sacrement de l'Ordre, et, avec eux, la grâce proportionnée. La consécration sacerdotale consiste à se livrer entièrement à Dieu pour Le servir comme ministre de l'Eglise.

La consécration religieuse, de son côté, consiste à se donner entièrement

à Dieu en promettant la pratique des vœux selon les statuts de l'Institut pour accomplir les actes visant, non premièrement au salut des âmes, mais à sa propre sanctification.

Toute consécration consiste à vouer une chose, ou une personne, à Dieu. Ceci se réalise de deux manières : soit comme médiateur entre Dieu et les hommes dans la hiérarchie de l'Eglise, c'est le sacerdoce, soit comme offrande personnelle à Dieu : c'est la vie religieuse. Mais le religieux n'est pas utile seulement à sa propre personne : il est un exemple de la sainteté de l'Eglise. C'est pourquoi la vie religieuse, même la plus cloîtrée, est indispensable à l'Eglise. Outre la valeur inestimable de leurs prières, les religieux montrent que l'Eglise est sainte et mère féconde de sainteté.

Si le monde cherche de la manière la plus odieuse à déshonorer la soutane, les questions de tel passant intrigué, les prières demandées parfois, montrent que l'habit ecclésiastique est encore le signe du disciple de Notre Seigneur Jésus-Christ et une invitation constante pour celui qui la porte à rechercher la sainteté. ✱

Le pape des lumières ?

Notes sur le dernier ouvrage de Benoît XVI *

— Abbé Nicolas Portail —

L'intérêt pour les entretiens de Benoît XVI avec Peter Seewald, en juillet 2010 à Castel Gandolfo, *Lumière du monde*, est vite retombé ; c'est dommage, car le livre constitue une fort intéressante rétrospective du pontificat de Benoît XVI.

Quelques notes de lecture...

Le genre littéraire

« Jamais un pape n'avait pris une telle décision : ouvrir son cœur à tous, ne laisser aucune question de côté », annonce la quatrième couverture. Ce n'est pas exact puisque Paul VI, dans *Dialogues avec Paul VI*, de Jean Guitton (1967) et Jean-Paul II, dans *N'ayez pas peur*, d'André Frossard (1982) et *Entrez dans l'Espérance* de Vittorio Messori (1993), se sont déjà livrés à de tels entretiens. Mais si *Lumière du monde* n'est pas vraiment novateur, il repose la question de l'autorité des réponses du pape : Est-ce du Magistère ou non ? Benoît XVI parle foi, théologie, morale, discipline ecclésiastique, tous sujets éminemment catholiques, mais en dehors de tout cadre pontifical. D'où une certaine gêne : est-ce bien au vicar de Christ de se laisser questionner telle une vedette de la chanson ? L'ouvrage souffre dès l'abord de cette ambiguïté structurelle.

Mais Benoît XVI est « à la pointe ». C'est l'impression que l'on retire de la « Biographie et brève chronique du Pontificat » de *Lumière du monde* (p. 249-270). Que de « premières » y sont soulignées explicitement ! Cette insistance n'est pas innocente, bien entendu : car le pontificat de Benoît XVI est très ressemblant à celui de Jean-Paul II (20 voyages internationaux, une dizaine de visites à des temples non catholiques,

réunions œcuméniques, J.M.J.), mais les nouveautés permettent aussi de dire que Benoît XVI n'est pas une doublure de Karol Wojtyła.

Quels sont ces actes d'avant-garde ?

On retiendra la suppression de la tiare du blason papal, « qui symbolise aussi le pouvoir séculier de l'Église : il la remplace par une simple mitre épiscopale » (voir p. 10 de ce *Chardonnet*) (mai 2005), et du titre de *Patriarche d'Occident* (mars 2006). N'usant plus que du simple *pallium* des archevêques métropolitains, le pape se réduit à un simple évêque de Rome, « geste œcuménique » (p. 254) ¹.

Inédites bien des rencontres œcuméniques : avec les mennonites (oubliés par Jean-Paul II), le 19 octobre 2007 ; avec le roi d'Arabie Saoudite, Abdallah, « gardien des Lieux Saints de l'Islam » (6 novembre 2007) ; pour une déclaration commune de rapprochement avec Bartholomeos I^{er} (21 novembre 2006) ; avec le roi Abdallah de Jordanie (8 mai 2009), le grand Mufti de Jérusalem (12 mai 2009)... « Première visite pontificale d'un lieu de culte juif en Allemagne » à Cologne (19 août 2005), ou à Jérusalem pour le Dôme du Rocher musulman (12 mai 2009) ; « la deuxième visite pontificale jamais effectuée dans un lieu de culte islamique, la mosquée d'Istanbul » (30 novembre 2006) ; et à Westminster pour une célébration œcuménique (17 septembre 2010)...

De même pour son activité diplomatique : reprise des relations officielles avec la Russie de Medvedev (3 décembre 2009), effacement de 20 années de froid avec le gouvernement italien (24 juin 2005), deux premières messes publiques à Jérusalem et Nazareth (mai 2009),

visite *motu proprio* du camp d'Auschwitz en Pologne car « le pape ne pouvait pas ne pas venir ici » (28 mai 2006), et réception du président Shimon Pérez qui assure que les relations avec le Saint-Siège sont « les meilleures depuis Jésus-Christ » (2 septembre 2010) puis de Mahmud Abbas qui l'invite en territoires palestiniens (3 décembre 2005)... Le pape fait des prouesses.

Enfin, des déclarations fracassantes : d'abord le discours de Ratisbonne sur Islam et raison humaine (12 septembre 2006), puis le « crime injustifiable » que fut la colonisation chrétienne de l'Amérique (23 mai 2007), l'appel à une « solidarité profonde avec le monde juif » (9 novembre 2008) pour le 70^e anniversaire de la « Nuit de cristal », et aussi la demande de pardon pour les crimes sexuels des religieux catholiques (en Australie le 19 mai 2008, pour l'Allemagne le 15 janvier 2010, ou l'Irlande le 19 mars). Gestes fracassants aussi : première rencontre avec des victimes de ces abus aux USA (17 avril 2008), levée des excommunications des traditionalistes (21 janvier 2009), quatre heures avec Hans Küng condamné par son prédécesseur (24 septembre 2005), sa présence au plus grand rassemblement mondial de prêtres catholiques (9-11 juin 2010).

Si Dieu lui prête vie, son pontificat pourrait être plus « fructueux » encore que celui d'un Paul VI ou d'un Jean-Paul II. Dans quelle direction ? Survol de quelques points.

L'œcuménisme : champ privilégié du pontificat

L'islam, « grande réalité religieuse avec laquelle nous devons être en dialogue » (p. 133) est privilégiée par le pape qui y distingue soigneusement la religion du fait politique : Benoît XVI croit à l'islam tolérant. Jadis au XVI^e siècle, l'islam était utilisé par l'empire ottoman

* *Lumière du monde. Le pape, l'Église et les signes des temps*, Bayard, 2011, 272 p.

1. Il y a cinq patriarchats dans l'Église. Après le schisme orthodoxe de 1054, les quatre patriarches orientaux ont fait chorus contre celui d'Occident, puis, en 1589, un cinquième patriarchat schismatique a été fondé à Moscou, en remplacement de celui de Rome.

pour ses conquêtes : alors les croisades se justifiaient. Non aujourd'hui. D'ailleurs l'intransigeance islamique contemporaine n'est qu'une réaction à l'Occident apostat et, selon le pape, l'islam est « le défenseur de la religion face à l'athéisme et au sécularisme ». Une chance pour la Chrétienté en somme. Peut-être que l'actuelle effervescence arabe éclairera le jugement du pape...

L'orthodoxie est une priorité du pontificat et le pape a déjà rencontré ses principaux chefs. Mais l'obstacle de la juridiction universelle du pape est loin d'être surmonté (p. 22). Cependant pour Benoît XVI, « dans la société globalisée, dans la nécessité d'une unité interne de la communauté mondiale,

juive de Rome. Il a visité plus de synagogues que ses prédécesseurs (Cologne, Manhattan, Rome) et fait modifier la prière du Vendredi Saint pour les juifs. La raison théologique ? Ils sont nos « pères dans la foi » (p. 114). D'où le « respect réciproque pour l'être de l'autre et sa mission particulière ». Il n'y a pas, à proprement parler, d'apostolat prévu à l'égard d'Israël.

Vis-à-vis des anglicans, de même. La constitution apostolique *Anglicanorum cœtibus* (4 novembre 2009) les réintègre en corps constitué, avec hiérarchie et paroisses : d'où le système d'ordinariats personnels. Mais « il faut vérifier à présent dans quelle mesure ils peuvent conserver leur propre tradition,



Le pape et « l'archevêque » anglican de Canterbury

on voit bien que les Eglises nationales, type orthodoxies et anglicanisme [sont] en réalité des anachronismes » et que « l'Eglise a besoin d'un organe pour assurer l'unité » (page 183-184). Ainsi la mondialisation doit s'étendre aussi au christianisme, car celui-ci est, depuis Vatican II, attentif aux « signes de ce temps ». L'unité de l'Eglise est donc tributaire des conditions historiques actuelles : elle doit suivre l'évolution du monde. Comment celle qui est une et sainte par essence peut-elle se mettre ainsi à la traîne du siècle, se séculariser à ce point ? Sécularisation que, par ailleurs, Benoît XVI déplore.

L'élection de Benoît XVI a été saluée par les organisations juives « plus fortement » que partout ailleurs. Sa première lettre fut pour la communauté

leur propre forme de vie forgée au fil du temps, avec toute la richesse qui est la sienne » (p. 131). C'est faire une Eglise dans l'Eglise latine.

Le traditionalisme

La levée des excommunications des évêques de la Tradition (21 janvier 2009) rend celle-ci comparable à... l'Eglise schismatique de Chine. Et Benoît XVI d'expliquer que c'est à cause du « manquement à l'égard de la primauté » du pape, que Chinois et traditionalistes furent excommuniés, sans « rien à voir avec Vatican II ». Raccourci qui omet *Ecclesia Dei adflicta* (2 juillet 1988) condamnant Mgr Lefebvre puisque « à la racine de cet acte schismatique, il y a une fausse conception de la Tradition » opposée à celle du concile.

De plus, il est impossible d'assimiler à l'Eglise patriotique chinoise, séparée de Rome et à la solde de Mao, les sacres de 1988 qui ne donnèrent qu'un caractère épiscopal sans juridiction ordinaire ni désir de faire une Eglise parallèle. Mgr Lefebvre l'a pourtant dit explicitement. Un tel oubli ne peut qu'étonner chez un esprit avisé comme le pape.

Mais il se contredit en affirmant que les quatre évêques ayant reconnu la juridiction papale, l'excommunication ne pouvait qu'être levée, « ce qui est juste », puis en répondant que s'il avait connu les propos de Mgr Williamson, « il aurait au moins fallu mettre le cas Williamson à part. » Si on comprend bien Benoît XVI, il n'est pas suffisant de reconnaître la primauté du pape, si on a des mots malheureux sur la Shoah. Il y a donc la foi catholique, et plus que la foi catholique.

« Malheureusement – continue le pape – personne, chez nous, n'est allé voir sur Internet et n'a pu s'apercevoir de qui il s'agissait ». Avez qui laissent perplexe quant au sérieux actuel de la curie romaine, réduite à se renseigner sur la Toile pour ces affaires internes ; autre symptôme de la sécularisation de l'Eglise à la traîne du monde.

Et ce n'est pas tout. Pour achever de se dédouaner vis-à-vis de cet évêque « négationniste », le pape explique que « Williamson est un personnage à part dans la mesure où il n'a jamais été catholique, au sens propre du terme. Il était anglican, et il est directement passé des anglicans chez Lefebvre. » (p. 164-165) Benoît XVI refait l'histoire. En effet, Richard Williamson avait renoncé à l'anglicanisme et s'était présenté au séminaire Saint-Pie X d'Ecône alors on ne peut plus reconnu et encouragé par les congrégations romaines. Il fit son premier engagement le 8 décembre 1973, plus de deux ans avant la suppression (illégal) de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. À qui veut être objectif, ces trois pages de *Lumière du monde* sont des plus approximatives et, hélas, injustes. On croyait le pape mieux renseigné que cela sur le traditionalisme.

Constat d'échec

Courageusement, le pape s'est laissé interroger sur les plaies de l'Eglise en

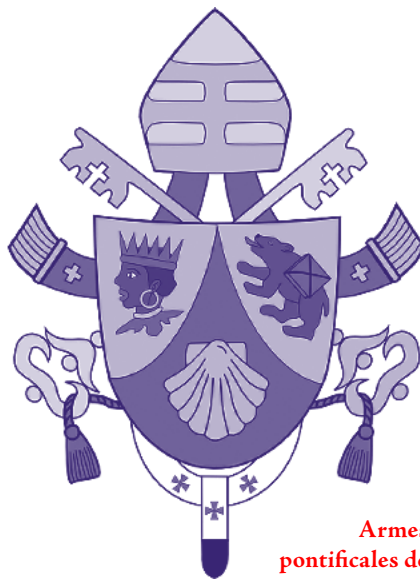
cette crise post-conciliaire qui n'en finit pas. Quelques thèmes.

L'ignorance crasse de la jeunesse après des années de catéchismes (de 9 à 13 ans en Allemagne) : « Comment est-ce possible ? » Réponse : « C'est une question que je me pose aussi [...] C'est incompréhensible ». Lorsque le chef suprême de l'Eglise « maîtresse de vérité » et infaillible par la grâce de son Fondateur, avoue son ignorance sur ce qui fait l'objet de sa mission – transmettre la foi salvatrice – alors on peut raisonnablement penser que le Saint-Esprit est en grandes vacances. Une solution ? « Les évêques doivent effectivement réfléchir sérieusement à la manière dont on peut donner un nouveau cœur, un nouveau visage à la catéchèse ». Dans les années 1950, tous les petits catholiques du monde connaissaient leur doctrine sur le bout des doigts. Et si on reprenait les bonnes vieilles méthodes ?

Face aux **divorcés remariés**, Benoît XVI maintient « le mariage monogame », qui « ne peut pas être dénoué ». Mais dans le monde d'aujourd'hui, « il est normal de rompre le mariage » : leur validité est donc remise en question par le pape, porte ouverte aux annulations de mariage, à notre avis... Quant au vrai marié, divorcé puis remis en ménage, le pape préconise une direction spirituelle qui l'assure de l'amour du Christ et lui fait penser : « Je reste d'autant plus dans l'Eglise que je suis porté par Lui » (p. 191). Dans une situation de concubinage ou d'adultère, se dire *porté* par le Sauveur est une illusion grave, qui encourage à demeurer tel. Et que devient la fidélité aux serments du premier mariage ?

L'avortement : « C'est un vaste problème. » Benoît XVI propose d'y répondre par une réflexion sur « la Société [...] qui se prive elle-même de ses grands espoirs en tuant les êtres humains par avortement [...] des génies qui auraient pu apporter du neuf à l'humanité [...]. Quelle capacité d'humanité on détruit ici »... Et puis « les enfants à naître sont des personnes humaines dont nous devons respecter la dignité et le droit à la vie » (p. 193). De telles raisons humanistes, voire sociologiques, expliquent que l'Eglise ait *partout* perdu le combat de l'avortement. Ne faudrait-il pas rap-

pelez que Dieu a inscrit dans l'âme de tout homme par la loi naturelle et par la Révélation, qu'Il s'est réservé le droit de vie et de mort sur l'être humain et a interdit en conséquent de tuer l'innocent ?



Armes pontificales de Benoît XVI

Quant à la **contraception**, Benoît XVI maintient les interdictions de Paul VI dans *Humanae Vitæ*, « mais trouver des chemins permettant de les vivre aujourd'hui est une autre affaire ». On ne voit pas pourquoi : l'enseignement de l'Eglise est clair. Cependant Benoît XVI veut « exprimer tout cela sur le plan pastoral, théologique et intellectuel, dans le contexte de la recherche actuelle sur la sexualité et l'anthropologie, de telle manière que cela soit compréhensible » (p. 194). Et là, on ne comprend justement plus rien, si ce n'est que l'Eglise aurait peur de dire la vérité ?

La pédophilie dans le clergé : « Oui, c'est une grande crise, il faut le dire ». Mais, depuis dix ans, Rome a réagi avec des normes « renforcées » contre les coupables et pour un choix sérieux des futurs prêtres. Mais le pape avoue aussi : « Comment cela a-t-il pu se produire, nous devons l'examiner à fond. » Et Peter Seewald insistant – « On se demande surtout comment peut s'égarer à ce point quelqu'un qui lit tous les jours l'Evangile » –, Benoît XVI ne peut qu'avouer son incompetence : « C'est un mystère [...] comment quelqu'un peut-il tomber ainsi ? Nous ne le savons pas » (p. 56-57). Il ignore donc les raisons de telles déviations morales dans le clergé.

Ou plutôt, il ne les sent pas car, à la page suivante, il rapporte l'avis de l'archevêque de Dublin : « Le droit pénal ecclésiastique avait fonctionné jusqu'à la fin des années 1950 [...] Mais depuis le milieu des années 1960, il [n'a] tout simplement plus été [efficace]. La conscience dominante affirmait que l'Eglise ne devait plus être l'Eglise du droit mais l'Eglise de l'amour, elle ne devait pas punir » (p. 45-46). Quel événement des années soixante a-t-il pu ainsi changer la pratique de l'Eglise en matière si grave ? Ainsi est toujours vrai : « Ils ont des yeux et ils ne voient pas » (Ps 113).

Enfin, pour les **prêtres concubinaires**, le pape en appelle encore à « l'atmosphère intellectuelle ». Mais, quant à la conduite à tenir, Benoît XVI innove : « Là où un prêtre vit avec une femme, il faut vérifier s'il y a une véritable volonté de mariage et s'ils pourraient former un bon ménage. S'il en est ainsi, ils doivent suivre ce chemin. » Donc le prêtre devrait rompre ses vœux ? ! Et le pape ajoute que « le problème fondamental c'est l'honnêteté ». Mais le prêtre n'a-t-il pas embrassé le célibat par amour de Dieu et des âmes ? Oui, cependant il faut tenir compte du « respect de la vérité des deux personnes et des enfants »... Et s'il n'y a pas d'espoir de ménage sérieux, « il faut essayer de trouver des chemins de salut pour lui et pour elle ». Ils semblent tout trouvés : la séparation.

Les citations données sont significatives à plus d'un titre : elles permettent de mesurer le désarroi dans lequel se trouvent les plus hautes instances de l'Eglise, l'autorité la plus élevée sur terre, derrière un discours qui se veut rassurant. En comparaison, l'affaire dont les media ont fait les gorges chaudes en novembre 2010 paraît presque comme secondaire, et même bénigne...

Ces quelques notes montrent combien aujourd'hui l'Eglise conciliaire est en échec sur tous les points fondamentaux de foi et de morale. Elle n'a aucune solution concrète et efficace à proposer. Et pour cause : dans la crise actuelle, il n'y a pas d'autre choix que la croix portée, et vaillamment ; or elle est totalement absente du dialogue de *Lumière du Monde*. En fin de compte, jamais dans son histoire l'Eglise n'a moins justifié ce titre. ✱

Vatican II sous influences

— Abbé Philippe Bourrat —

Le MJCF a enfin réédité l'un des deux meilleurs numéros de sa revue *Savoir et Servir* qui portaient sur l'histoire et les textes du concile Vatican II.

Mieux qu'une simple réimpression, il s'agit en fait d'une refonte plus aérée et complétée de nouveaux textes, dont un article percutant sur *Joseph Ratzinger au concile Vatican II* et une présentation concise de l'hérésie du modernisme.

Le premier volume de cette réédi-

Mgr Lefebvre – et, depuis, par une étude approfondie des textes et de leurs sources, ou encore de l'aveu même des protagonistes de Vatican II, dans leurs ouvrages théologiques et souvenirs personnels.

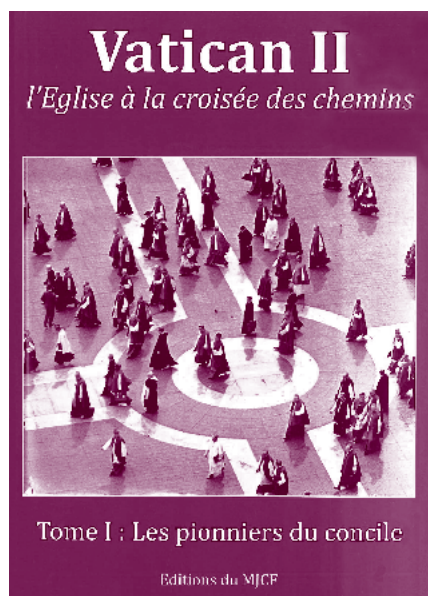
Ceux qui voulaient que les principes de 1789, jusque-là condamnés par l'Église, fussent finalement intégrés à son magistère ont manœuvré habilement avant et pendant le Concile, de manière à subvertir tout l'enseignement doctrinal de l'Église. Les rapports entre l'Église et l'État, la définition de l'Église et de la Tradition, la liturgie, furent revisités systématiquement dans un esprit œcuménique où *liberté religieuse* et *unité* à reconstruire furent les maîtres mots qui apparaissent bien comme des mots d'ordre d'officines jusque-là combattues par l'Église, parce qu'ennemies du Christ-Roi.

L'effort constant du Pape Benoît XVI, qui était lui-même un jeune théologien progressiste au moment du

Concile, à faire accepter aujourd'hui toutes les nouveautés doctrinales comme des prolongements fidèles de la vie de l'Église, doit nous inciter à une connaissance et à une formation approfondies de ces questions, pour comprendre les enjeux doctrinaux de la crise. Au moment où l'on nous annonce la béatification de Jean-Paul II, pape qui a le plus mis en pratique les idées du Concile, ou encore l'anniversaire du scandale interreligieux d'Assise où furent bafoués publiquement les droits du Dieu Trinitaire, la lumière doit être faite sur l'esprit et les influences qui furent à l'œuvre au concile Vatican II. Comme à chaque fois durant les temps d'hérésies, la vérité sortira finalement renforcée si elle est mieux étudiée et mieux exposée. Avec le *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église* de l'abbé Gaudron (Éditions du Sel) et maintenant cet ouvrage sur les maîtres à penser de Vatican II, les hommes de bonne volonté sont désormais munis d'outils de référence pour vivre en catholiques lucides et fidèles à la véritable Tradition de l'Église.

On attend avec impatience la réédition du deuxième volume prévu.

Vatican II, l'Église à la croisée des chemins - tome 1 : Les pionniers du concile, Éditions du MJCF, décembre 2010 - 256 p - 12 €



tion, qui vient de paraître, s'attache à présenter de façon détaillée les grandes figures théologiques qui ont sérieusement marqué de leur empreinte les textes du Concile. C'est ainsi que Jacques Maritain, John Courtney Murray, le Père de Lubac, Karl Rahner, le Père Congar ou encore Dom Lambert Beauduin furent les maîtres écoutés voire incontestés des « pères conciliaires ». Leur influence fut déterminante dans l'évolution doctrinale constatée, durant le Concile lui-même, par les esprits les plus lucides – dont

Conférences du lundi

DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

7 mars 2011 : M. Jean Monneret

La diabolisation de la colonisation, étape vers le mondialisme

14 mars 2011 : R.P. Jean-Dominique, O. P.

La personnalité chrétienne

21 mars 2011 : M. Claude Polin

La subversion des mass medias

28 mars 2011 : M. l'abbé L.J. Vaillant

L'éducation par la musique

4 avril 2011 : M. l'abbé Alain Lorans, directeur du Séminaire d'Écône de 1983 à 1988
25 mars 1991, 20 ans après, Mgr Lefebvre parle encore

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. 01 42 22 00 26 - www.iuspx.com

(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

Horaire:
19 h 30 à
21 h

Une envie de politique ?

— Abbé Bruno Schaeffer —

Vous pouvez aisément la satisfaire en ouvrant un petit volume au titre concis, le *De Regno* ou *Gouvernement royal*.

Le Père Rulleau du monastère bénédictin de Bellaigue y donne plus qu'une traduction du célèbre écrit inachevé de saint Thomas destiné au roi de Chypre.

En refermant ce travail, cette nouvelle traduction, avec ses notes, son annexe et tout son appareil critique, nous apparaît comme la meilleure édition du *De Regno*. En regrettant une bibliographie un peu maigre, laissant de côté toutes les traductions et présentations contemporaines de l'écrit de saint Thomas. L'ampleur du travail du Père Rulleau nous donne l'espoir d'un véritable traité de philosophie politique thomiste.

Comme il se doit, l'auteur commence par rappeler un principe essentiel souvent ignoré : « La science politique est une science pratique ». Elle relève des sciences dirigeant l'agir humain. La science politique est là pour conduire l'homme selon sa nature : l'action de l'homme animal social. Elle dirige l'homme appartenant à la cité terrestre, à la société politique. Telle est la perspective choisie par l'auteur. À l'inverse « attribuer aux conclusions de la politique de saint Thomas la certitude absolue des sciences spéculatives c'est en faire une idéologie équivoque, étrangère à la pensée du saint docteur ».

La philosophie politique se borne à la réalité concrète de l'agir humain et se déroule dans la contingence, beaucoup l'oublie. Pour cette raison « on fera davantage appel à l'induction, aux coutumes, à l'Histoire, qu'à la démonstration déductive. Ce sera tout le contraire d'une idéologie ». La philosophie morale est une science inductive, fondée sur ce qui se passe dans la plupart des cas, elle part des habitudes humaines. La lecture et l'étude de ces données se vérifient dans le premier livre du *De Regno*. L'étude en sera facilitée, par exemple pour les différents groupes cherchant à se former, par la savante exploration des bases de la philosophie politique, avec pour guide le Père Rulleau. L'annexe comprend dix courts chapitres, le premier s'attache à la « vérité fondamentale » : dans ce domaine, l'homme est naturellement social et politique. Nous tenons le premier principe.

La philosophie politique étant une science morale, considérant l'homme en fonction de sa fin, quelque chose de sa nature humaine doit le tourner vers le politique. Déjà, l'homme est considéré par Aristote comme naturellement social, il tient là l'origine de la société. Ce n'est ni la contrainte, ni le contrat social, c'est un fait

de nature, mais de nature rationnelle, spirituelle, comme l'a si bien observé Louis Jugnet. Le Père Rulleau insiste : « La société procède d'un instinct de nature. Aussi l'homme individuel est naturellement indigent. Même si l'intention de telle ou telle société est le fruit de la volonté des hommes, elle procède d'un désir naturel inconscient ». Cette société politique naturelle à l'homme réclame la réalisation du bien commun temporel, notion tellement évidente, observe l'auteur, que saint Thomas ne l'explique pas. L'éloignement de cet objectif justifie pour aujourd'hui son explication. Nous y renvoyons le lecteur, nous contentant de citer Pie XII : « Le bien commun, c'est-à-dire l'établissement de conditions publiques normales et stables, telles qu'aux individus aussi bien qu'aux familles, il ne soit pas difficile de mener une vie digne, régulière, heureuse selon la loi de Dieu. Le bien commun est la fin et la règle de l'Etat et de ses organes ».

Cette définition ne se retrouve pas dans la quasi-totalité des États actuels. Faute de poursuivre le bien commun, ils n'offrent que les formes apparentes des sociétés politiques décrites par saint Thomas. C'est l'état de « dissociété » dénoncé par Marcel De Corte. La primauté du bien commun est une règle impérative de la société politique.

La place de l'autorité

Saint Thomas pose un « principe directeur » : on ne peut vouloir la société politique sans vouloir l'autorité. Comme animal politique, l'homme est considéré comme un être naturellement gouverné. La légitimité de l'autorité politique tient à la relation au bien commun, bien humain de l'homme raisonnable. L'autorité du prince est dans cette relation au bien commun. Selon saint Thomas, « c'est toujours à celui dont la fin relève directement qu'il revient de tout ordonner en vue de cette fin ». L'autorité est une exigence de la nature humaine. Ainsi saint Thomas écrit-il qu'« une hiérarchie est un gouvernement unique, c'est-à-dire une multitude ordonnée et unifiée sous l'autorité d'un chef ». D'où l'affirmation du Père Rulleau : « La personne se perfectionne en se soumettant à l'autorité », elle-même chargée du bien commun et donc de notre rapport en tant que bien de partie avec le bien de l'ensemble.

L'auteur passe en revue les différents régimes politiques possibles et constitués par les hommes au fil des circonstances pour conduire à une certaine perfection de l'ordre temporel. D'où les causes de l'exercice de l'autorité : « la communauté politique est matériellement constituée par les citoyens, formellement par les rapports institutionnels des citoyens entre eux et avec l'autorité qui les gouverne ». En relisant saint Thomas les régimes politiques actuels nous apparaissent comme bien éloignés de ces distinctions. Le Père Rulleau en témoigne : « la démocratie

égalitaire ignore la hiérarchie sociale et, partout, la constitution réelle du corps social ». Une place particulière est réservée à la première de ces communautés par antériorité : la famille. Société imparfaite, elle demande pour satisfaire ses besoins l'existence des différents corps et au sommet l'unité dans l'exercice du pouvoir au sein de la cité. Ainsi « la cohésion sociale repose sur cette harmonie de l'autorité

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Moutot - 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 — Tirage : 1900 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

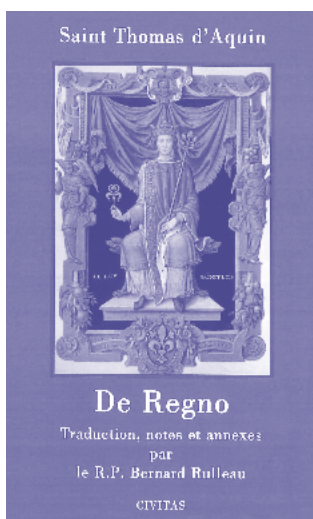
et des communautés » et « la définition de la cité découle de celle du citoyen ». L'annexe nous apprend à bien distinguer la monarchie politique et la monarchie despotique. D'où la question inévitable : « la monarchie, meilleur gouvernement ? ».

Sans oublier, à la suite du docteur commun et du fils de saint Benoît « qu'en définitive le régime parfait n'existe pas et le choix du régime concernant un peuple dépend de ses caractères, des circonstances et de son histoire ».

Nous aimerions pour notre part qu'on tienne davantage compte du concept de famille, base du système monarchique héréditaire, en harmonie avec l'élément constitutif de la société politique et son prolongement autour de la réalité nationale. Comme en conclusion de cette première annexe, le Père Rulleau consacre quelques pages à l'amitié politique requise pour la subsistance de la société.

La distinction des deux pouvoirs

La publication du second livre du *De Regno* entraîne une nouvelle annexe, continuant l'explication de la doctrine de saint Thomas. La section consacrée au difficile problème de la « soumission du roi au pontife romain, subordination de la cité à l'Eglise » contribue à des précisions bienvenues. Il faut se rappeler la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir religieux, véritable révolution opérée par l'Eglise dans le monde antique. Le bien commun temporel est ultime dans son ordre : « il n'est pas un instrument au service de l'Eglise ». Cela suffit pense l'auteur, « pour que la société politique soit distincte de l'Eglise : non incorporée dans l'Eglise purement et simplement, à la différence des personnes et des communautés inférieures à



la cité qui elles, sont essentiellement ordonnées au bien commun politique ».

Cependant, tous dépendent de Dieu, et cette subordination soumet le pouvoir temporel au pouvoir surnaturel chaque fois qu'il s'agit du salut des âmes. Ce n'est pas la théocratie. En pratique, cela relève de la vertu de prudence et de fait l'Eglise n'a jamais exercé le pouvoir direct comme l'interpénétration des deux sociétés a pu le faire croire, non sans malveillance vis-à-vis de l'Eglise. La dégradation de ce couple, distinction-subordination n'a cessé depuis le Moyen Age, l'exemple de la royauté dite de droit divin en France en fournit un bon exemple. À la « chrétienté sacrale » du

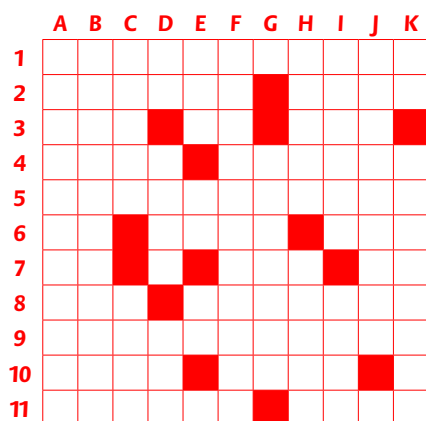
Moyen Age, le philosophe Jacques Maritain substitue « la chrétienté profane ». Le Père Rulleau en fait un exposé clair. Il montre les graves confusions conduisant les détenteurs du pouvoir pontifical à prôner la laïcité et à renvoyer dos à dos marxisme et chrétienté. La continuation de l'annexe nous fait découvrir la position de saint Thomas sur l'immigration et face au commerce et aux commerçants.

L'ouvrage se termine sur la situation dans l'espace de la cité « communauté auto-suffisante » aux prises avec l'Europe et le mondialisme. Contrairement au harcèlement moral des « autorités » politiques et religieuses, les nations n'ont pas vocation à former un seul Etat. Ce serait vouloir pour la société politique ce qui n'appartient qu'à l'Eglise : rassembler tous les baptisés dans l'unique Corps mystique du Christ.

Saint Thomas d'Aquin, *De Regno* – Traduction, notes et annexes par le R. P. Bernard Rulleau – Ed. Civitas, 15 €, 175 pages

MOTS CROISÉS - Problème N° 03-11

par Cecilia DEM



DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

1) Nombreux y sont les « candidats ». 2) Béni...la suite ?? - Décora, mais avec fantaisie. 3) Il serait bon de le baisser ! - Voisine avec la Californie (sigle) - Faux premier en géographie. 4) Seul, mais à répétition - On peut l'orthographier de deux manières, mais ce sont toujours les mêmes arbres qui y croissent. 5) Quand « politiques »,

ils le sont si peu !! 6) ...c'est-à-dire - Unité monétaire asiatique - C'est une légumineuse bâtarde. 7) Petite routière des années 70 - Se traduit en anglais par « incl.taxes » - Possessif parfois superlatif. 8) Ses hallucinés décrivent ses effets de façon contradictoire - Petite seizième d'un alphabet bien moins oublié qu'on ne le dit - Le premier en bien des domaines. 9) Des yens détenus aux États-Unis peuvent en être. 10) Gilgamesh aurait été son roi - Au pluriel est toujours censé illuminer nos rues. 11) En présenter de « beaux » n'est pas toujours un compliment apprécié. - Double subterfuge.

VERTICALEMENT

A) Rarement le « payeur ». B) Très bien portée dans la presse ces temps-ci. C) Y'a bon...fromage ! - Deux sommets alpins mythiques. D) Une première harmonieuse - Se prononce souvent « y'a » - Logement universitaire belge... À la veille des vacances. E) Un peu ...désuni ? - Marque une hésitation - Ce n'est pas le matin... F) Souhaitons que ces définitions n'en soient point... G) C'est celle des insomniaques - Souvent suivi d'une date et d'un lieu. H) ...la-Forêt, c'est en Ile-et-Vilaine - De bois,

de peau ou d'écorce... il vogue. I) C'est un Chrétien d'Orient - Il y a des jours comme cela. J) Ils sont l'une des parures du Sénégal. K) Si vous ne vous sentez pas si heureux que ça à la Noé (Chanteloup-les-Vignes) c'est à lui que vous le devez (initiales) ! - Officie à l'hôtel des Monnaies.

SOLUTIONS du N° 02-11

HORIZONTALEMENT:

1. CISTERCIENS. 2. OBSERVANCE. 3. RIBAS (Sabir) - NSOH (Hons Gaspard). 4. DB - SANCERRE. 5. DIT - ACCUS. 6. UV - NZ - NUH (Hun). 7. ARAG (Gara) - BÉRETS. 8. NOS - URI - RI. 9. IMPARTITION. 10. EBLUS (Bleus) - EE (Edward Elgar). 11. RIEUSES - ZEN.

VERTICALEMENT:

A. CORDOUANIER. B. IBIS - VROMBI. C. SSB (Scouts Saint Benoît) - ASPLE. D. TEASING - AUU. E. ERSATZ - RSS (Réseau Santé Social). F. RV - BUT. G. CANCANERIES. H. INSÉCURITÉ. I. ÉCORCHÉ. J. NEHRU - TRÔNE. K. ES - SINON.

La messe et les enfants

— Madeleine Olivereau —

Ne jugez pas, surtout si ce n'est pas un ami ! Mais un enseignant a besoin de juger les progrès faits par ses élèves. Et voilà que l'on ne veut plus de notes, à la rigueur des lettres !

C'est de l'enfantillage, car il y a un alphabet, pas encore périmé : la lettre Z devrait protester, victime d'une discrimination par rapport aux A, B, C ; et s'il s'agit d'évaluer la sagesse enfantine pendant un office religieux, la tâche est plus que délicate.

Autrefois, car il y eut un autrefois jusqu'à la mi-vingtième siècle environ (préconciliaire ?), le jeune enfant apprenait que l'église était la maison du Bon Dieu qui résidait au tabernacle, derrière la porte dorée, avec ses petits rideaux. Par respect, on n'y parlait qu'à voix basse, on ne se dérangeait pas pendant les offices, on ne se bagarrait pas à la fin du catéchisme. Les parents connaissaient l'Introït de la fête de la Dédicace : « Ce lieu est redoutable, c'est la maison de Dieu, la porte du ciel, on l'appellera le palais de Dieu ». Les enfants patientaient, souvent une statue ou de beaux vitraux fixaient leur regard ; un livret illustrait les déplacements du prêtre à l'autel pour ceux de 5 à 6 ans sachant lire.

Sautons au XXI^e siècle où nous trouvons des attitudes très variées, parfois un laxisme déplorable : le tabernacle a souvent été relégué sur un autel latéral ou placé dans un pilier (comme à Saint-Jacques du Haut-Pas). Bien des églises ont vu leurs paroissiens se raréfier, les rangs de chaises dans la nef se sont réduits, prie-Dieu supprimés, bas-côtés désertés. Que faire en ce lieu qui semble à moitié vide ? Combien d'enfants vont meubler ce vide par le sport : la course à pied. On s'échappe par un bas-côté, on remonte par l'autre ; s'il y a plusieurs enfants, c'est encore plus drôle : papa ne sait plus comment rattraper sa meute. Comme dans le Tour de France, il y a des échappées qui réussissent ! On peut aussi explorer le confessionnal, le seul qui subsiste, vestige d'une autre époque, et tenter de s'y dissimuler, ou grimper dans l'escalier de la chaire, autre vestige inutilisé. Quant à la gémulation, elle a disparu, Dieu visité se contente d'une petite courbette qui n'a rien à voir avec le signe de respect exprimé par un Japonais face à un temple sans Dieu, ou une personne estimée.

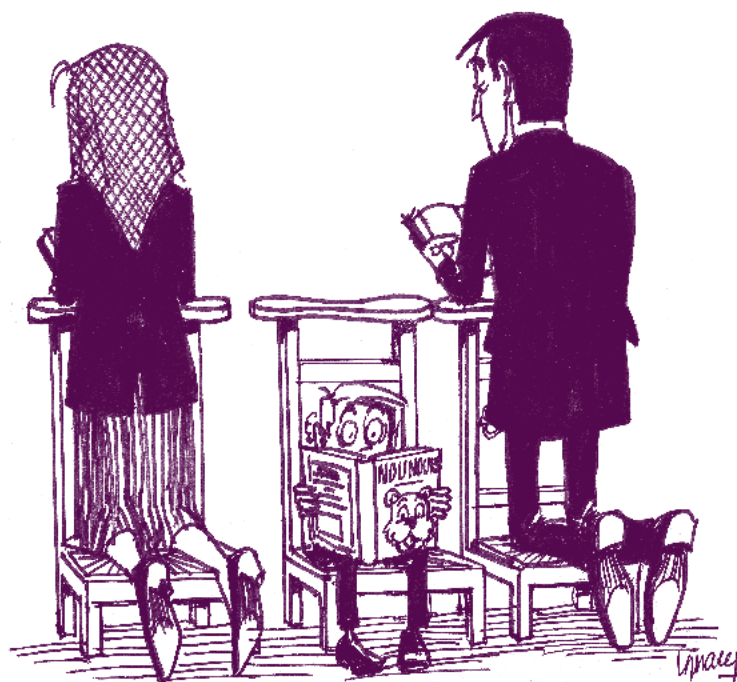
Saut, non plus dans le temps, mais dans l'espace pour atterrir à Saint-Nicolas. Dans l'ensemble, la jeune classe se tient correctement : pas de corrida, et le bébé qui pleure est rapidement emporté. Mais est-ce que tous les enfants ont appris à faire un signe de croix ou une gémulation en entrant ? Certes, les bénitiers sont peu accessibles avec la foule, mais la gémulation avant de

s'asseoir reste possible (sauf si un œil avide veut s'emparer d'une place, se précipite et bouscule sans ménagement, même envers les seniors). Les adultes savent-ils toujours que la gémulation se fait avec la jambe droite, et qu'il n'y a nul besoin de faire un signe de croix simultanément ?

La gémulation est un geste de respect et de soumission à Dieu, tout comme on s'agenouille devant un pape, un évêque ; c'est le genou en terre du chevalier face à son seigneur et aussi pour saluer sa « mie », et devant la reine d'Angleterre ; ce n'est pas une prière, mais une attitude. L'abbé Caffarel insistait sur ce point : le signe de croix est une affirmation de la Sainte-Trinité et n'a pas à s'associer à la gémulation.

Autant de familles que de comportements différents. Il y a le petit enfant de trois-quatre ans qui sait interroger ses parents à voix basse, regarder ce qui se passe à l'autel, parfois muni d'un tout petit livre. Il a ma préférence, car il a déjà compris que l'église n'est pas un simple bâtiment, qu'on ne s'y comporte pas comme à l'école ou à la maison, il a déjà perçu, aidé par ses parents, la transcendance de Dieu.

D'autres, plus âgés, sont un peu moins recueillis, et si un frère et une sœur sont côte à côte, la chamaillerie est proche ; l'autorité parentale ne devrait-elle pas se placer entre les deux partis ? C'est vrai que les messes paraissent longues à certains enfants. Alors le prie-Dieu en paille fera un excellent trampoline : on saute, sursaute. Mettra-t-on un petit billet dans la bourse pour alléger la note du rempaillage ? Les filles ont plus de distractions : la tête. Pas le cerveau, mais la chevelure avec les mèches que l'on tortille en tous sens, et la mantille que maman, prudente, a confectionnée dans un rideau blanc et qui sera soumise à des étirements, des nœuds... pendant la messe. Où est passée la prière ? On peut aussi noter que dès l'arrivée de la famille, chaque enfant s'empare d'un prie-Dieu et s'y assied : un grand sac plein de petits livres est à proximité, et la chaise devient le bureau sur lequel on pourra feuilleter un des livres. C'est confortable, mais curieusement, on ne lit pas, le cerveau semble au repos, on peut tenir le livre la tête en bas, les pages tournent... seul avantage, ce n'est pas bruyant ; la son-



nette retentit, nul ne bouge. Ne sait-on plus qu'on doit se lever souvent (préface, élévation) ? On va passer toute « sa messe » à feuilleter les petits livres en tournant le dos à l'autel, sans la moindre marque de respect et d'intérêt pour ce qui s'y passe, la venue de Dieu parmi nous « hors de sa petite maison ». La messe s'achève, fait-on un signe de croix final avant une genuflection ? Je ne sais, lisant mon missel. D'autres remplacent les livres par des animaux en peluche que l'imagination enfantine fait galoper partout. C'est aussi très discret.

Mais il faut poser une question : qu'est-ce que ces enfants sont venus faire ce dimanche ? Rendre un culte à Dieu, notre Créateur, lui demander de nous aider à vaincre nos petits péchés d'enfant, mensonges, gourmandises, colères, paresse ? Comme le poisson de la fable, petit péché deviendra grand. Et prier, même une simple invocation à notre Mère du ciel, sans oublier notre ange gardien ; on ne le voit pas, mais il est là présent constamment auprès de nous... et aussi prier pour les autres... il y a tant d'enfants profondément perturbés parce que papa et maman ne vivent plus ensemble. Ou bien, ces enfants sont-ils venus pour

passer le temps comme on peut, aussi confortablement que possible, en attendant la sortie, la délivrance... et la joie de faire de la barre fixe sur la rampe du petit plan incliné ou escalader le soubassement de la façade entre les fûts des deux colonnes, pendant que les parents sont heureux de retrouver leurs amis ?

Il y a des enfants handicapés mentaux ou atteints du syndrome d'hyperactivité-déficit d'attention. Soyons indulgents, ils ne sont pas responsables de leurs troubles, priez pour eux et pour les familles à qui il faudra une patience inlassable pour supporter leurs mouvements fréquents. La tendre affection d'une grand-mère face à ce problème était admirable à Saint-Nicolas.

Ne pas juger, mais évoquer le jugement sans équivoque de l'abbé Coache à Saint-Nicolas : « Si vous devez apporter toute la collection des petites autos de votre fils pour qu'il se tienne tranquille à la messe, laissez-le à la maison ; sans un minimum de connaissances religieuses, la messe n'a pas de signification pour lui ». Mais il y a des problèmes pour laisser un enfant à la maison, gardé par qui ? Alors, essayez de l'initier le plus tôt possible aux vérités de notre religion chrétienne. ✱

Non à la C.A.O.

— Abbé Benoît Storez —

De nos jours, tout est assisté par ordinateur. Cet outil puissant décuple les moyens d'action, et c'est ainsi qu'est née ces dernières décennies une branche moderne de la détraction :

la Calomnie Assistée par Ordinateur.

De tout temps les hommes ont eu tendance au jugement téméraire. Ce vice inspiré par le démon dégénère vite en médisance et calomnie. Entre la poire et le fromage, au fil d'une discussion, on se laisse aller à parler du prochain. Vieux piège si répandu que saint Jacques écrivait : « la langue, qui la domptera ? » (Jac. III, 8).

Mais voilà que de nos jours, cela ne suffit plus. Il faut à la détraction une tribune plus vaste, un auditoire plus étendu. C'est là que l'informatique prête son concours et apporte sur un plateau l'outil idéal : les forums de discussion. Le démon en a rêvé, google l'a fait !

Le principe des forums de discussion est fort simple : n'importe qui peut, sous un pseudonyme de son choix, donner son



avis sur tout dans le plus parfait anonymat.

S'agit-il de forum professionnel où il est question de sujets pointus ? Très vite une sélection des intervenants s'opère naturellement. Il est évident qu'on ne sera pas tenté de donner son avis sur un sujet traitant de l'intégration des fonctions mathématiques complexes par la méthode des résidus ou des microscopes à effet tunnel. Les experts resteront entre eux et pourront « échanger » avec fruit.

Mais si le sujet traite de l'actualité religieuse, politique, ou tout simplement des petits potins de la vie de tous les jours, tout le monde s'estime compétent et traite les questions avec une autorité professorale. Témoin d'événements qui se passent devant sa fenêtre, monsieur

Tout-le-monde diffuse dans le monde entier son appréciation, son jugement, sa condamnation.

Mais au fond, que savons-nous des événements qui nous entourent ? Le plus souvent, ils ne nous sont connus que très partiellement : nous voyons l'action, non sa cause. Cependant cela n'empêche pas d'en voir certains publier à la face du monde leur jugement sur un événement, une personne, une idée. Qui irait le leur reprocher ? Personne ne sait qui sont ces al@75 ou Toto89 que l'on voit apparaître en signature.

Or comment agir face à une discussion médisante ou face au jugement téméraire qui s'étale ? La vertu commande de détourner le sujet, ou du moins de ne point y prendre part et de s'en écarter. Ce principe général s'applique aussi à ce nouveau type de conversation que sont les forums de discussions. La vertu de justice qui nous fait respecter la réputation du prochain nous impose non seulement de ne pas nuire à la réputation d'autrui dans nos propres écrits, mais aussi de ne pas participer à de telles discussions et de s'en détourner. Consulter avec régularité des forums où s'étale impunément la détraction ne peut que nuire.

Ce n'est d'ailleurs pas forum de discussions qu'il faudrait dire pour ces sites-là, mais plutôt forum de détractations. Ne nous salissons pas les mains avec ces gens-là ! ✱

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 5 mars

- + De 8 h 30 à 12 h 15 : récollection en salle des catéchismes et préparation du pèlerinage de Pentecôte avec la participation des chefs de chapitre de Paris et la région parisienne
- + A 16 h 00 : messe des catéchismes

Dimanche 6 mars

- + Réunion du Tiers-Ordre dominicain
- + Prédication à toutes les messes par M. l'abbé Nicolas Portail et quête sur le parvis pour le M.J.C.F.
- + A 17 h 45 : concert spirituel d'orgue par M. Bernard Carlier, titulaire de Ste-Waudru de Mons (Belgique)

Lundi 7 mars

- + A 19 h 30 : à l'Institut Saint-Pie X, conférence de M. Jean Monneret sur « La diabolisation de la colonisation, étape vers le mondialisme »

Mercredi 9 mars

- + Mercredi des Cendres (imposition des cendres à chaque messe)
- + JOUR DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE

Vendredi 11 mars

- + A 19 h 15 : chapelet des hommes

Samedi 12 mars

- + De 9 h 30 à 13 h 00 : en salle des catéchismes, récollection de Carême pour les jeunes de la paroisse
- + 14 h 30 : rosaire avec SOS Tout Petits (place Saint-Michel) en réparation des crimes d'avortement

Dimanche 13 mars

- + Sur le parvis : vente de produits d'artisanat malgache au profit de l'Association « Quo Vadis »
- + A 15 h 00 : récitation du rosaire en l'honneur de N-D de Fatima
- + 17 h 00 : 1^{re} conférence de Carême

Lundi 14 mars

- + A partir de la messe de 18 h 30 : réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX
- + A 19 h 30 : à l'Institut St-Pie X, conférence du R. P. Jean-Dominique, OP sur « La personnalité chrétienne »

Mardi 15 mars

- + A 19 h 30 : réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

Mercredi 16 mars

- + 19 h 30 : réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 18 mars

- + de 18 h 00 à 20 h 00 : consultations

juridiques gratuites en salle des catéchismes

Dimanche 20 mars

- + Sur le parvis : vente de fruits
- + Journée de récollection trimes-trielle pour les retraitants (tous ceux qui ont déjà participé à une retraite de Saint-Ignace et les membres du Tiers-Ordre)
- + A 17 h 00 : 2^e conférence de Carême

Lundi 21 mars

- + A 19 h 30 : à l'Institut Universitaire Saint-Pie X, conférence de M. Claude Polin sur « La subversion des mass-médias »

Vendredi 25 mars

- + Durant la messe solennelle de 18 h 30 : cérémonie de consécration à la Très Ste Vierge Marie pour ceux qui s'y sont préparés.
- + M. l'abbé de Cacqueray célébrera la messe pour M^{gr} Lefebvre. En ce jour nous commémorerons les 20 ans du rappel à Dieu de S. Exc. M^{gr} Marcel Lefebvre.

Samedi 26 mars

- + A 18 h 30 : service à la mémoire des victimes de la rue d'Isly à Alger (26 mars 1962)

Dimanche 27 mars

- + Sur le parvis : vente de miel
- + Réunion du Tiers-Ordre franciscain
- + A 17 h 00 : 3^e conférence de Carême

Lundi 28 mars

- + A 19 h 30 : à l'Institut Universitaire Saint-Pie X, conférence par M. l'abbé Louis-Joseph Vaillant sur « L'éducation par la musique »

Vendredi 1^{er} avril

- + de 18 h 30 à 20 h 00 : consultations

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

- 8 h 00 : Messe lue
- 9 h 00 : Messe chantée grégorienne
- 10 h 30 : Grand-messe paroissiale
- 12 h 15 : Messe lue avec orgue
- 16 h 30 : Chapelet
- 17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
- 18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

- Messe basse à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
- La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Louis LE CONTE	29 janvier
Alix GARDEY de SOOS	5 février
Alice COVIAUX	11 février
Tristan ROBIN	12 février

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Jeanne GIRAUDI, 96 ans	5 janvier
Henriette PARTIOT, 81 ans	9 février
Marie-Germaine d'ARAM de VALADA, 92 ans	18 février

notariales gratuites en salle des catéchismes. Ce n'est pas un canular !

Dimanche 3 avril

- + Journée annuelle des écoles.
- + Sur le parvis : quête pour les écoles de la FSSPX, prédication à toutes les messes par M. l'abbé Dominique Rousseau, de l'école de Bitche
- + A 10 h 30 : la messe sera chantée par la chorale des élèves de Bitche
- + 17 h 00 : 4^e conférence de Carême

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).